

Pour mettre fin au sida, il faut protéger les droits de chacun

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida (1er décembre), l'ONUSIDA souligne que le respect des droits de l'homme de toutes les personnes vivant avec le VIH ou exposées au risque d'infection est essentiel pour mettre fin au sida d'ici à 2030.



LES INÉGALITÉS

entravent les progrès

dans

la lutte contre le VIH

Le monde a fait d'énormes progrès pour réduire l'impact du VIH au cours des 15 dernières années.

Au niveau mondial, 30,7 millions de personnes – soit 77 % des personnes vivant avec le VIH – seront sous traitement en 2023, contre seulement 7,7 millions en 2010. Cette évolution s'est traduite par une baisse spectaculaire du nombre de décès liés au sida, qui a diminué de 51 % au cours de la même période.

Au Bénin, un total de 58505 personnes, soit 86 % des personnes vivant avec le VIH, étaient sous traitement en 2023. Cela a entraîné une baisse spectaculaire de 51% des décès liés au sida depuis 2010.

Cependant, malgré la mise au point d'une série de traitements et d'outils de prévention efficaces, le monde n'est toujours pas en mesure de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé mondiale d'ici à 2030. Les progrès sont trop lents. En effet, dans au moins 28 pays, les nouvelles infections par le VIH sont en augmentation.

SUIVONS LE CHEMIN DES

DROITS



Comment protéger les progrès déjà réalisés dans la lutte contre le VIH et continuer à progresser vers cet objectif vital de 2030 ?

Un nouveau rapport de l'ONUSIDA publié avant la Journée mondiale du sida, intitulé « *Take the Rights Path* » (*Suivons le chemin des droits*), montre que le respect des droits est la voie à suivre pour une riposte au VIH qui soit solide et durable.

Le monde peut mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique si les droits de l'homme de toutes les personnes vivant avec le VIH ou exposées au risque d'infection

sont protégés.

Le respect des droits des femmes et des jeunes filles est essentiel pour mettre fin à la pandémie de sida. La violence fondée sur le sexe accroît la vulnérabilité au VIH.

Au Bénin, selon les dernières études, la majorité des actes de violences a été dirigée contre les femmes ou filles. Ainsi 60% des femmes de 15 ans ou plus et 45% des filles ont déclaré avoir été victimes de violences basées sur le genre, notamment les violences psychologiques ou morales, les violences physiques, les violences économiques, les violences patrimoniales ou culturelles, les violences sexuelles, le harcèlement, les enlèvements et séquestrations, le lévirat et l'inceste.⁽¹⁾

Le refus de l'éducation et de l'information met les gens en danger. Il est urgent d'investir dans l'éducation des filles et d'offrir une éducation sexuelle complète – un élément essentiel de la prévention du VIH.

Les obstacles à la santé doivent être levés. Par exemple, plus de la moitié des pays ont des lois qui empêchent les jeunes de se faire dépister pour connaître leur statut sérologique, à moins qu'ils n'obtiennent l'autorisation de leurs parents, ce qui fait fuir les jeunes et conduit beaucoup d'entre eux à ne pas savoir s'ils vivent avec le VIH.

Bien que de nombreux pays aient réalisé des progrès considérables pour réduire l'impact du VIH sur les enfants, l'engagement de protéger tous les enfants vivant avec le VIH et affectés par le virus n'est pas respecté. Un enfant sur trois ne bénéficie pas d'un test de dépistage du VIH au cours des deux premiers mois de sa vie, la fourniture d'une thérapie antirétrovirale à vie aux femmes enceintes et allaitantes vivant avec le VIH n'a pas augmenté au cours de la dernière décennie et la couverture du traitement du VIH est nettement plus faible pour les enfants (57 %) que pour les adultes (77

%).

Au Bénin, si l'on constate de bons progrès chez les adultes, la situation chez les enfants reste toujours aussi critique. Seuls 36% des enfants en 2023 ont accès à un traitement antirétroviral (contre 92% chez les adultes).

La criminalisation et la marginalisation de groupes de personnes, tels que les homosexuels, les transsexuels, les travailleurs du sexe et les toxicomanes, sapent également les efforts déployés pour mettre fin au sida. L'adoption d'une législation encore plus sévère à l'encontre de ces groupes dans de nombreux pays augmente les niveaux de stigmatisation et de discrimination et éloigne les gens des services de traitement et de prévention du VIH.

La réaction hostile aux droits qui menace de réduire à néant une grande partie des progrès accomplis dans la lutte mondiale contre le sida doit être combattue de front. Pour protéger la santé de chacun, nous devons protéger les droits de tous.

Il y a de l'espoir.

Dans le monde entier, un certain nombre de lois qui entravaient la fourniture de services de santé publique à des groupes de personnes vulnérables ont été supprimées. On observe également une nette tendance à la suppression des lois contre-productives qui criminalisent l'exposition au VIH, la non-divulgateion ou la transmission du virus.

Depuis quelques années, le Bénin a engagé le processus de révision de sa loi sur le VIH pour alléger les dispositions pénales au regard des avancées enregistrées en matière prévention et de prise en charge de l'infection. Cette loi en cours d'adoption protégera mieux les personnes vivant avec le VIH et celles exposées au risque d'infection à VIH et leur favorisera un meilleur accès aux soins.

[Le nouveau rapport de l'ONUSIDA fournit une feuille de route](#)

claire : Pour mettre fin au sida, il faut suivre la voie des droits.

ONUSIDA Bénin